



**Mounya
DAOUDI-TAMOUD**

Architecte, urbaniste, enseignante-chercheuse, laboratoire de recherche : Ville Urbanisme et Développement Durable (VUDD) à Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) Alger. Domaines scientifiques d'intérêts : Développement durable, ODD, Projet ville santé, Projet urbain durable et résilient, Projet urbain de santé publique, Performances sanitaires en ville, Outils d'évaluations des performances urbaines, La verdure comme remède aux pathologies urbaines, Résilience sanitaire face au risque des pandémies, système immunitaire urbain.

Mob : 0661970170,

Email : m.daoudi-tamoud@epau-alger.edu.dz,
mounitecte503@gmail.com

Entrepreneuriat et employabilité des femmes dans l'économie verte

Introduction :

Depuis les années quatre-vingt, plusieurs stratégies ont été mises en place dans le domaine économique afin d'améliorer les perspectives d'emploi des femmes, dans un but d'atteindre une égalité professionnelle entre les deux sexes, mais aussi, de donner plus de chances aux femmes sur le marché du travail. Les différentes stratégies qui ont contribué à l'employabilité des femmes (réorganiser le travail entre homme et femmes, valoriser et revaloriser les professions féminines, instaurer l'équité salariale, mettre à jour les classifications, ouvrir de nouvelles perspectives de carrières, etc.) les mettent en meilleure position pour postuler à des emplois qualifiés.

Ce n'est qu'en 2002, que la notion « durable » s'est introduite dans ces nouvelles stratégies économiques, suite à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil. Lors de cette conférence internationale, la notion d'économie verte a été considérée comme un outil de développement durable « *Le développement durable n'est possible qu'en prenant des trajectoires de **croissance économique respectueuses de l'environnement*** » (ONU, 2002). L'objectif de cette contribution est de s'interroger sur l'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes dans l'économie verte. Ces nouvelles stratégies économiques visant la transition énergétique et la protection de l'environnement, ne suffiront pas seules à donner leur place aux femmes dans l'économie verte. En effet, il faut penser à des nouvelles politiques visant la promotion des femmes dans les sciences, les nouvelles technologies, l'ingénierie et l'intelligence artificielle dans le domaine de l'économie verte.

Définition de l'économie verte :

Une première définition de l'économie verte a été donnée par le PNUE¹ en 2002 «*Une économie qui entraîne une **amélioration du bien-être humain** et de **l'équité sociale** tout en **réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources***». Cette définition vise surtout **l'inclusion sociale et l'équité entre femmes et hommes et toutes les catégories de population, l'utilisation rationnelle des ressources existantes et enfin un faible taux d'émission de carbone**. Dans cette première définition de l'économie verte, les trois dimensions du développement durable : Sociale, Environnementale et économiques sont étroitement liées et s'entrecroisent.

Une deuxième définition proposée par l'OCDE² considère l'économie verte comme «*Un moyen de **poursuivre la croissance économique et le développement**, tout en **prévenant la dégradation de l'environnement, l'appauvrissement de la biodiversité et la pénurie des ressources naturelles*** ». L'OCDE cherche à travers cette définition de promouvoir le développement local et régional, d'atteindre les objectifs du développement durable dans les villes et les régions, mais aussi d'aider les responsables locaux et régionaux dans la définition d'approches et de plans d'action pour les politiques publiques visant à adapter les ODD³ 2015 aux conditions locales.

D'après ces deux définitions, l'économie verte traduit les objectifs de développement durable (ODD), en respectant l'égalité et l'équité entre les sexes (ODD5), en fournissant une énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), en promouvant le travail décent et la croissance économique (ODD 8), en renforçant les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD13) et enfin, en protégeant la vie terrestre et la vie aquatique (ODD14 et ODD15).

L'emploi en économie verte

L'emploi en économie verte est quelquefois appelé «**emploi du développement durable**» ou encore «**emploi d'une économie dé carbonée**». Par définition, «*Un emploi de l'économie verte se définit comme une fonction nouvelle ou déjà existante occupée dans le but de la préservation de l'environnement ou dans une structure relevant de cet objectif*» (Tan & Assuad, 2014). Les emplois verts couvrent toute activité professionnelle qui participe à l'économie des ressources, des matières premières et d'énergie comme elle encourage les énergies renouvelables, elle contribue dans la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique, elle protège la biodiversité et les écosystèmes par la réduction des déchets et de la pollution.

Un emploi vert peut se retrouver dans plusieurs profils professionnels existants, il peut être aussi issu, de la transmutation ou de la création de certains métiers. Avec l'évolution des compétences 2.0, plusieurs activités professionnelles nouvelles s'installent dans le domaine d'économie verte telle que : Agriculteur bio, Diagnostiqueur en qualité de l'air intérieur, Ingénieur sur véhicules électriques ou hybrides, notateur en investissement socialement responsable et constructeur d'appareils électroniques économique en énergie pour les villes intelligentes.

L'entrepreneuriat en économie verte

¹ Programme des Nations Unies pour l'Environnement

² Organisation de coopération et de développement économiques

³ Objectifs du Développement Durable

Selon Dean et Mc Mullan (2007) « *Un processus d'identification et d'exploitation d'opportunités économiques issues de carences de durabilité dans les activités sur le marché incluant les aspects environnementaux pertinents* ». D'après cette définition d'entrepreneuriat vert, la plupart des métiers s'enrichissent par nécessité d'introduire des gestes durables aux connaissances et aux nouvelles compétences. A titre d'exemples : dans les formations en travaux publics, nous devons introduire la gestion des déchets, dans la formation des ingénieurs, on introduira l'analyse de cycle de vie. En management, nous introduisons la responsabilité sociétale des entreprises et dans l'enseignement en tourisme, nous devons introduire la notion de changement climatique.

L'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes dans l'économie verte :

En Algérie, l'étude «Promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie»⁴, souligne l'intérêt des femmes pour les métiers verts et recommande la mise en place d'une politique intégrée de gestion des ressources humaines s'appuyant sur l'introduction des métiers verts dans les nomenclatures d'activités ainsi que l'actualisation du secteur de la formation professionnelle dont l'offre apparaît aujourd'hui inadaptée aux nouveaux besoins.

Selon cette étude, le secteur d'économie verte avait fourni environ 450 000 emplois en 2012 et pourrait générer un peu plus de 1,4 million d'emplois à l'horizon 2025, notamment dans les cinq filières suivantes: énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, traitement et recyclage des déchets et enfin tous les services liés à l'environnement et la gestion des espaces verts.

Cette étude témoigne des expériences des femmes entrepreneurs algériennes dans ces différentes filières d'emplois en économie verte :

Dans le domaine des énergies renouvelables, Nachida Merzouk est Directrice de l'Unité de Développement des Equipements solaires (UDES) à Bou Ismail (Tipasa). En coopération avec des chercheurs et des entreprises, elle dirige le développement des prototypes et des techniques dans le domaine des énergies renouvelables et du traitement de l'eau ainsi que le transfert de ces nouvelles technologies vers l'industrie.

Dans le domaine d'efficacité énergétique, Fatma-Zohra Hechchad âgée de 48 ans a débuté son activité vers la fin des années 90 avec la création d'un Cabinet d'étude de contrôle et de suivi technique en bâtiment qui applique les normes environnementales pour le rendre énergétiquement efficace. Elle a fait face à plusieurs défis en tant que femme entrepreneur dans le domaine du bâtiment, un domaine dominé par une majorité écrasante d'hommes.

Dans le domaine du traitement et recyclage des déchets, Naima Nourredine est parmi les rares femmes à avoir entrepris dans le tri et le recyclage du papier et du plastique avec une longue expérience de plus de 20 ans. Avec une production de 700 tonnes /mois de carton et 250 tonnes /mois de plastique PET, son entreprise exporte le plastique et du PET vers l'Arabie Saoudite, l'Inde, la Thaïlande, la Chine et l'Australie.

⁴Cette étude a été réalisée en 2012, en Algérie pour le compte du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) en étroite collaboration avec les équipes du Programme Développement Economique durable (DEVED), de la GIZ et de la DG PME du Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement (MIPMEPI).

Selon l'Agence Nationale des Déchets (AND), actuellement, près de 4.080 entreprises activent dans le secteur de la gestion des déchets entre collecte, recyclage et tous autres modes de traitement des déchets, les femmes sont fortement impliqués dans ce domaine.

En Tunisie, le recyclage des déchets est un secteur qui est de plus en plus créateur d'emplois et de richesses. A titre d'exemple, l'entreprise tunisienne AFP/Fethi Belaid fait travailler une soixantaine de personnes en direct et plus de 200 en indirect. Selon la superviseuse Chadlia Guesmi⁵ « *ses employés sont majoritairement des femmes qui, pour la plupart, ont un époux au chômage et font vivre toute la famille* ».

Au Maroc, les femmes sont le plus recrutée dans le secteur agricole « *Plus de 4 femmes sur 10 sont recrutées par le secteur agricole au Maroc. En effet, «l'agriculture, forêt et pêche» pourvoit le plus d'emploi aux femmes avec 46,9% de l'emploi féminin* »⁶.

En Afrique subsaharienne, les femmes jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles de l'Afrique et dans le renforcement de la résilience au changement climatique, 64% des femmes travaillent contre 74% des hommes, pourtant, 80% de ces femmes ont des emplois jugés vulnérables, contre 67% des hommes. Près de 90% des emplois féminins sont dans le secteur informel, tandis que les femmes exercent trois fois plus d'activités non rémunérées que les hommes⁷.

Conclusion :

Les femmes en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou en Afrique sont généralement confrontées à des obstacles pour accéder aux emplois verts dans l'énergie, les infrastructures ou l'économie circulaire mais aussi dans les secteurs dominés par les hommes en général. Ces obstacles sont dus à la ségrégation entre les sexes dans l'éducation et l'emploi, le manque d'accès des femmes au travail dans le secteur formel, les besoins de financement de ces projets et enfin, les habitudes sociales qui font que les femmes doivent assumer la majorité de ces activités d'une manière informelle et non rémunérés.

Pour conclure cette communication, quelques recommandation ont été proposées à court et à long terme, afin d'améliorer l'employabilité et entrepreneuriat des femmes dans l'économie verte surtout en Algérie : À court terme, il faut opter pour des politiques qui encouragent les femmes et les préparent à de nouveaux emplois verts maximiseront ainsi les gains rapides dans des secteurs tels que l'agriculture ou le tourisme (renforcer les capacités et les qualifications nouvelles là où les femmes sont déjà bien positionnées). À long terme, il faut se tourner vers les secteurs plus « masculins », comme l'énergie, la construction et les transports, pour éliminer les obstacles du genre en encourageant les modèles féminins.

Ces recommandations permettent de récompenser et d'encourager les femmes pour le rôle capital qu'elles jouent dans la protection des écosystèmes essentiels à la séquestration du

⁵ <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/algerie-tunisie-maroc-environnement-dechets-ordures-recyclage>

⁶ <https://www.agrimaroc.ma/maroc-agriculture-femmes/>

⁷ <https://magazinedelafrique.com/uncategorized/des-emplois-verts-pour-les-femmes/>

carbone et à la durabilité environnementale à travers des politiques et des programmes publics en faveur des femmes.

Référence :

1. Christophe D. Assogba (2014), Inauguration d'un centre africain de recherche sur les stress biotiques <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/inauguration-d-un-centre-africain-de-recherche-sur-les-stress-biotiques/>
2. Dean, T-I. et McMullan J-S. (2007), Towards a theory of sustainable entrepreneurship: Reducing environmental degradation through entrepreneurial action, in Journal of Business Venturing. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/196/6/2/133542>
3. Economie verte : emplois, métiers et formations dans Provence-Alpes-Côte d'Azur Nouveaux métiers ou mutations des compétences ? IRFEDD 2018 <https://slidetodoc.com/economie-verte-emplois-mtiers-et-formations-en-provencealpescte/>
4. GIZ-BMZ/Ministère de l'industrie de la PME et de la promotion de l'investissement (2012), Etude sur l'employabilité et l'entreprenariat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie. <https://magazinedelafrique.com/uncategorized/des-emplois-verts-pour-les-femmes/>
5. <https://www.agrimaroc.ma/maroc-agriculture-femmes/>
6. https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/WCMS_344815/lang--fr/index.htm
7. <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/algerie-tunisie-maroc-environnement-dechets-ordures-recyclage>
8. L'observatoire Bourguignon des métiers de l'économie verte, Les métiers de l'économie verte, www.teebourgogne.com
9. Laurent Soucaille (2021), Des emplois verts pour les femmes <https://magazinedelafrique.com/uncategorized/des-emplois-verts-pour-les-femmes/>
10. Le programme de l'OIT pour les emplois verts
11. OCDE Enquête emploi auprès des ménages collection Algérie.
12. Office National des Statistiques (2017), Résultats 2014-2016, N°47, édition 2017.
13. Organisation internationale du travail (2015), Partenariat pour l'action en faveur de l'économie verte. Incubateur de Thiès pour l'économie verte Dakar/Thiès (mars-juillet) 2015. disponible sur: https://www.un-page.org/files/public/rapport_deetude_de_formulation_du_projet_itev_2015-08-03_feasibility_study_for_green_jobs_and_green_economy_incubator.pdf
14. PNUE (2011), Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs. (Nairobi 2011)